

» PRESSE NATIONALE

Politique ↪

soirinfo

FORMATION PROFESSIONNELLE : LE FIMEC S'OUVRE À ABIDJAN, CE MATIN

Le Forum international des métiers et des compétences (FIMEC) s'ouvre à Abidjan, ce lundi 10 février 2025, au Palais des congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody. 1 500 participants sont attendus à cette rencontre organisée par le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage et portée par l'Agence nationale de la formation professionnelle (AGEFOP). « Réinventer la formation professionnelle pour un capital humain, moteur de croissance inclusive et durable » est le thème de cette première édition qui se déroulera, du lundi 10 au mardi 11 février 2025. Le FIMEC est placé sous le haut patronage du Vice-président de la République Tiémoko Meyliet Koné.

LEMANDAT

PAIX ET COHÉSION : MAMBÉ APPELLE À CULTIVER LE PARDON

Le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé, a pris part au 19e synode ordinaire de l'Église Méthodiste, hier, dimanche 09 février 2025, à Akradio dans le département de Dabou. Accompagné du ministre délégué chargé des Sports et du Cadre de vie, Adjé Silas Metch, le Premier Ministre s'est dit marqué par le sens de cette cérémonie. « Je me réjouis d'être ici pour une raison essentielle. C'est le lieu de célébration de la réconciliation. Or, la réconciliation est un instrument de vie en commun qui apporte la paix et la sérénité. Elle permet à l'humanité de progresser », a indiqué Beugré Mambé. Le Chef du Gouvernement a par ailleurs encouragé l'assistance au pardon sincère.

L'EXPRESSI
QUOTIDIEN

CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : ADAMA BICTOGO À LA TRIBUNE DES NATIONS UNIES

Du 12 au 14 février 2025 se tiendront, au siège de l'ONU à New York, la troisième réunion du Comité préparatoire de la Conférence mondiale des Présidents de parlement et l'Audition parlementaire de l'Union Interparlementaire (UIP). Un moment très attendu lors de ces assises est l'importante intervention du président Adama Bictogo sur le thème « Contrôle parlementaire des Objectifs de développement durable : l'institutionnalisation inachevée », lors des discussions prévues pour le jeudi 13 février 2025. Celles-ci se dérouleront dans le cadre de l'audition parlementaire organisée cette année autour du thème : « Intensifier l'action en faveur des objectifs de développement durable : le financement, les institutions et la politique ». Ces discussions permettront au président Adama Bictogo de partager, avec l'ensemble des participants, les initiatives prises par l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire en matière de gouvernance et de développement.

Economie ↪

BURKINA FASO / RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LA BCEAO : LE NOUVEL IMMEUBLE DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE BOBO-DIOULASSO INAUGURÉ EN

Un nouvel immeuble pour l'agence auxiliaire de la BCEAO de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du Burkina Faso, a été inauguré, le samedi 8 février 2025, par le ministre de l'Économie et des Finances du Burkina Faso, Aboubakar Nacanabo, représentant le capitaine Ibrahim Traoré, Président du Burkina Faso, Chef de l'État. Et ce, en présence du président du Conseil des ministres de l'UMOA, le ministre ivoirien des Finances et du Budget, Adama Coulibaly ; du gouverneur de la BCEAO, Jean-Claude Kassi Brou, par ailleurs président du Conseil d'administration de la BCEAO ; et de neuf membres du Gouvernement burkinabé. Cette inauguration est l'aboutissement d'un chantier entamé en juin 2018 dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'extension du réseau des agences de la BCEAO et de réhabilitation des immeubles existants.

PÉAGES D'ATTINGUIÉ ET DE SINGROBO : LES TARIFS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier a, dans une note diffusée le jeudi 06 février 2025, annoncé une révision à la baisse de la grille tarifaire sur les postes de péage d'Attinguié et de Singrobo à partir du lundi 10 février 2025. Cette mesure entraîne une réduction des tarifs sur ces postes de péage. Ainsi, les nouveaux tarifs appliqués sont, notamment, Classe 1 (Véhicules légers) : 1000 FCFA contre 1 250 FCFA, 2500 FCFA pour les cars de plus de 32 places. Concernant la Classe 3 (Poids Lourds / autocars / véhicules à 2 essieux), le prix passe de 3 750 FCFA à 3500 FCFA. Pour la Classe 4 (Poids Lourds / autocars / véhicules à 3 essieux et plus), le tarif est de 5000 FCFA. (Source : CICG)

Société 

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE : LA BARRE DES 17 MILLIONS D'ENRÔLÉS FRANCHIE

Sous l'impulsion du Président de la République, Alassane Ouattara, et avec l'engagement du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Robert Beugré Mambé, la Côte d'Ivoire franchit une étape décisive dans la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle (CMU). Grâce à une volonté politique affirmée et soutenue au plus haut niveau de l'État, et sous le leadership du ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Me Adama Kamara, plus de 17 millions de personnes vivant en Côte d'Ivoire sont désormais enrôlées à la CMU, soit plus de 58 % de la population. Le 8 février 2025, le cap des 17 016 402 enrôlés a été officiellement atteint, marquant une avancée majeure vers l'objectif de 100 % de couverture de la population ivoirienne.

ZANZAN / PROJET DE PÔLE AGRO-INDUSTRIEL / ADJOUMANI : « LE 2PAI NORD-EST PERMETTRA AU DISTRICT D'AMORCER LE DÉVELOPPEMENT »

Le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, a présidé, le vendredi 07 février 2025, à la mairie de Bondoukou, la cérémonie de clôture de l'atelier de validation d'avant-projet sommaire des études préparatoires du Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire (2PAI Nord-Est). Une occasion pour le ministre d'État Adjoumani de remercier d'abord le Président de la République, Alassane Ouattara, pour avoir fait du secteur agricole une priorité dans sa vision de développement économique, avant de rappeler que « le 2PAI Nord-Est permettra au district du Zanzan, comprenant les régions du Bounkani et du Gontougo, d'amorcer le développement pour le bien-être des populations ».

BETTIÉ / APRÈS LA CRISE ENTRE LES JEUNES ET LES FORCES DE L'ORDRE : LE GOUVERNEMENT ACTIVE LA DIPLOMATIE DE LA PAIX

Après la guerre, il faut préparer les esprits à la paix. C'est le message qu'a lancé, vendredi 7 février 2025, à Bettié, les ministres Léon Kacou Adom (Affaires étrangères), Siandou Fofana (Tourisme et Loisirs) et plusieurs autres cadres de l'Indénié-Djuablin. Le ministre Léon Kacou Adom, en diplomate averti, a fait usage de toute son expertise en négociation de crise pour parvenir, in fine, à apaiser les cœurs et ramener la cohésion sociale dans la localité. « Après plusieurs négociations auprès des autorités compétentes, nous avons obtenu la libération de 88 des 103 jeunes qui avaient été arrêtés durant ces événements », a-t-il annoncé. Il a par ailleurs appelé les populations à faire désormais usage des moyens conventionnels et légaux pour exprimer leur colère.

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE - MAROC : MARIATOU KONÉ REÇOIT 10 BOURSES D'ÉTUDES

La coopération entre la Côte d'Ivoire et le Maroc est au beau fixe. Elle se renforce davantage sur le plan éducatif. En effet, une délégation marocaine, conduite par Mme Beijaoui, présidente de Smart Africa Student, a été reçue, le vendredi 7 février 2025, par la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, le Pr. Mariatou Koné, à son cabinet à Abidjan-Plateau. La délégation était composée de présidents et représentants d'universités marocaines. L'objectif essentiel de la rencontre était la remise de « bourses d'excellence » au ministère de l'Éducation nationale afin de récompenser les futurs bacheliers ivoiriens qui prendront part à un grand concours organisé par Smart Africa, sous l'égide de ce département ministériel. Ces bourses, au nombre de 10, couvrent l'intégralité des frais académiques y compris les billets d'avion.

LANCEMENT DE LA 3E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU CONTENU AUDIOVISUEL D'ABIDJAN (SICA) : AMADOU COULIBALY APPELLE À LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE DE L'AFRIQUE

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly, a appelé à la souveraineté numérique de l'Afrique, le vendredi 7 février 2025, au cours de la cérémonie de lancement de la 3e édition du Salon international du contenu audiovisuel d'Abidjan (SICA), qui s'est tenue au Sofitel Abidjan hôtel Ivoire, à Cocody. Au cours de cette cérémonie, qui a enregistré plusieurs invités, Amadou Coulibaly a lancé un appel à tous les producteurs, réalisateurs, acteurs et autres professionnels du contenu audiovisuel du continent africain. A le suivre, c'est désormais le moment pour le continent d'imposer sa signature dans l'économie mondiale à travers le secteur de l'audiovisuel.

AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE : AMADOU KONÉ PARTAGE LE PROJET DE LA COMMUNE DE BOUAKÉ À PARIS

Le ministre ivoirien des Transports et maire de Bouaké, Amadou Koné, a pris part, le vendredi 7 février 2025, à Paris, en France, à la conférence internationale sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique. Il a lancé, à cette occasion, un appel fort, invitant à passer des déclarations aux actions concrètes en s'appuyant sur les collectivités locales, les mairies et les régions. L'intervention du ministre s'est inscrite dans le cadre des engagements de la Déclaration de Kampala, en mettant en avant le Projet de ceinture de sécurité alimentaire autour de la ville de Bouaké, y compris la chaîne de distribution, les Technologies de l'information et de la communication (TIC), la logistique.

PÊCHE AVEC LES PRODUITS CHIMIQUES : LES MISES EN GARDE DU MINISTRE ASSAHORÉ CONTRE LES AUTEURS

Assahoré Konan Jacques, ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, a menacé de poursuites judiciaires les personnes qui utilisent les produits chimiques dans les

cours d'eau pour la pêche, tout en appelant les populations à la responsabilité. C'était au cours d'un point de presse tenu, le 29 janvier 2025, à son cabinet à Abidjan-Plateau. Le Centre ivoirien antipollution (CIAPOL) a, à l'occasion, livré le rapport des enquêtes de la pollution de certains cours d'eau à travers la Côte d'Ivoire. « Selon le rapport d'enquêtes du CIAPOL, ces derniers cas de pollution proviennent du déversement volontaire de produits chimiques de l'orpaillage clandestin dans les rivières pour la pêche », a révélé Assahoré Konan Jacques. Aussi, les auteurs d'un tel acte sont passibles, à en croire le ministre, de poursuites judiciaires assorties d'une peine d'emprisonnement de deux mois à deux ans et à une amende 200 000 FCFA à 100 000 000 de FCFA. (Source : CICG)



VU SUR LE NET

Economie



LOI DE FINANCES : LES PRINCIPALES RÉFORMES OPÉRÉES DANS L'ANNEXE FISCALE 2025 DÉVOILÉES AU COURS DU GOUV'SPACE

Béné Kobenan Elvis, chef du Service des Réformes fiscales à la Direction de la Législation, de la Coopération fiscale internationale et de la Documentation de la Direction Générale des Impôts (DGI), a souligné deux principales réformes opérées dans l'Annexe fiscale 2025, ce jeudi 06 février 2025, lors du Gouv'Space, espace d'échange audio via X (ex-Twitter) initié par le CICG. Il s'agit notamment des réformes en matière de taxation de la propriété foncière et l'extension de la taxe sur la publicité via le sponsoring. « Il y a un changement de paradigme en matière de taxation du patrimoine foncier des propriétés bâties ou non bâties. Désormais, c'est la valeur marchande qui est utilisée comme base d'imposition pour tenir compte de la réalité du bien », a indiqué Béné Kobenan Elvis, puis d'ajouter : « Il y a une extension de la taxe sur la publicité via les sponsorings afin d'élargir l'assiette fiscale ». (Source : CICG)

Société



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : LES FILETS SOCIAUX AMÉLIORENT LES CONDITIONS DE VIE DE NOMBREUSES FAMILLES

Dans la région du Sud-Comoé, le programme des Filets Sociaux productifs fait ses preuves. Parfaite Konan est une commerçante d'attiéké à Aboisso. Installée au quartier Assekro, elle ravitaille des cantines scolaires et plusieurs foyers avec l'aide de son mari et de sa fille. Cette activité leur permet de faire face aux dépenses courantes. "Ma fille avait été déscolarisée faute de moyens. Elle a maintenant repris le chemin de l'école. Nous arrivons à payer nos factures et nous mangeons à notre faim", confie-t-elle. Elle multipliait les petits boulots pour subvenir aux besoins de sa famille. Puis, elle est sélectionnée pour bénéficier du programme Filets sociaux productifs. Avec 36 000 FCFA par trimestre pendant 3 ans, elle a mis en place son commerce d'attiéké. Sur l'ensemble du territoire, on enregistre 457 000 ménages bénéficiaires du programme, à fin novembre 2024.



PROGRAMMES EMPLOI JEUNES : DES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT DE L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS

La question de l'emploi jeunes reste une constante majeure dans la politique du Président Alassane Ouattara. L'engagement en faveur des jeunes va, en se renforçant à travers la mise en œuvre du Programme jeunesse du Gouvernement (2023-2025). Sur l'ensemble du territoire national, des jeunes sortent de la vulnérabilité. « La mise en œuvre du Programme jeunesse du Gouvernement a impacté directement 2 608 869 jeunes sur la période 2023-2024 », a indiqué la ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Nialé Kaba, lors des « Rendez-vous du Gouvernement », organisés le 29 janvier 2025. Pour l'année 2025, l'objectif est d'impacter 800 000 jeunes. Et selon le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, ce résultat portera à plus de 3 300 000 jeunes, le nombre de bénéficiaires. Des chiffres édifiants que le ministre Mamadou Touré entend porter



GRANDS PONTS : PLUS DE 5 000 BÉNÉFICIAIRES DES DISPOSITIFS DU GOUVERNEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Jeunesse du Gouvernement par le ministère de l'Insertion professionnelle et du Service civique, 5 368 jeunes (dont 57% de femmes) ont bénéficié de l'accompagnement du Gouvernement sur la période 2020-2024, pour un investissement total de 1 793 436 552 FCFA. En visite de travail dans cette région, du 6 au 8 février, le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, a rencontré quelques bénéficiaires pour évaluer l'impact des dispositifs. Cet accompagnement est réparti comme suit : Grand Lahou, 1 689 bénéficiaires pour un investissement de 606 119 040 FCFA ; Jacqueville, 1018 jeunes pour un budget de 282 337 327 FCFA et Dabou, 2 661 bénéficiaires pour financement de 904 980 185 FCFA.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION : AMADOU COULIBALY ANNONCE DES PROJETS INNOVANTS POUR 2025

Le stade de la haute fréquence, dans l'enceinte de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) à Abidjan-Cocody, a servi de cadre à la cérémonie de présentation de vœux des structures sous tutelles, ainsi que les organisations professionnelles au ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, le lundi 03 février 2025. Dressant le bilan de l'année écoulée et définissant les perspectives qui guideront l'action de son ministère, pour l'année 2025, dans un contexte marqué par les défis sociaux, économiques et technologiques, le ministre Amadou Coulibaly a fait remarquer que 2024 a été une année marquée par la « modernisation et la structuration du secteur de la communication en parfaite cohérence avec les orientations du Plan national de développement 2021-2025.



SAN PEDRO : LE MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS TRACE LA FEUILLE DE ROUTE 2025 POUR LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS

Le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) a tenu son atelier bilan annuel, du 5 au 8 février 2025, à San Pedro, au complexe hôtelier Dégny Plage. Placée sous la présidence de Laurent Tchagba, ministre des Eaux et forêts, cette rencontre a rassemblé plus de 150 participants, parmi lesquels des autorités locales, des responsables du ministère et des représentants de projets et programmes partenaires. L'objectif principal était d'évaluer les réalisations de 2024, d'identifier les défis rencontrés et de valider le tableau de bord 2025. Lors de son allocution d'ouverture, le ministre Laurent Tchagba a insisté sur la Stratégie de Valorisation des Produits Forestiers (SVPF), qui doit être une priorité en 2025. Il a invité les participants à formuler des recommandations concrètes pour améliorer la gestion forestière et atteindre l'objectif de 20% de couverture forestière d'ici 2030.



SUSPENSION DES ACTIVITÉS SUR LE LAC DE SIKENSI APRÈS UNE MORTALITÉ MASSIVE DE POISSONS

Le ministère des Ressources animales et halieutiques a annoncé, le mercredi 5 février 2025, des mesures conservatoires après la découverte d'une mortalité anormale de poissons dans le lac « La Piscine » à Sikensi, situé à 83,6 km d'Abidjan sur l'autoroute du Nord. Dans un communiqué officiel, les autorités ivoiriennes indiquent que ces mesures visent à préserver la santé publique en attendant les résultats des analyses en laboratoire. Elles comprennent notamment l'interdiction immédiate de toute activité de pêche sur le lac de Sikensi; l'interdiction stricte de la consommation et de la commercialisation des poissons provenant de cette zone et le renforcement de la surveillance sanitaire dans le secteur concerné. Le ministère dirigé par Sidi Touré assure qu'une équipe d'experts a été dépêchée sur place afin d'enquêter



COMAIP / COMHAFAT : S'UNIR POUR UNE PÊCHE DURABLE EN AFRIQUE

Le Salon Halieutis 2025 a en effet marqué un tournant pour la gestion durable des ressources halieutiques en Afrique, avec la signature, ce mercredi 5 février 2025, à Agadir, d'un Mémoire d'entente entre la Confédération marocaine des armateurs industriels de la pêche pélagique (COMAIP) et la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT). Président de la COMAIP, et M. Sidi Tiemoko Touré, ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, marque une avancée décisive pour la pêche responsable et la préservation des écosystèmes marins. L'accord vise à promouvoir les bonnes pratiques de pêche et à renforcer la résilience des écosystèmes marins dans la région Atlantique africaine.



LAKOTA : LA MISE EN SERVICE DU POSTE DE PÉAGE DE DIÉKOLILIÉ ANNONCÉE POUR LE 14 FÉVRIER

La station de péage à l'entrée du village de Diékolilié, à 15 km de Lakota sur l'axe Divo-Lakota, sera ouverte, vendredi 14 février 2025, pour assurer une meilleure mobilité aux usagers et garantir l'entretien du réseau routier, indique un communiqué du ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, signé du directeur de cabinet, Yao Aristide Armand. De même, il sera mis en fonction le même jour le poste de péage d'Eticoon-Tollakro, sur l'axe Tiassalé-Divo. Les deux postes de péages sont situés sur l'axe Tiassalé-Divo-Lakota, soit distants d'environ 112 km. Les tarifs appliqués dans ces postes à péage sont pour les véhicules légers (classe 1), 500 FCFA, pour les véhicules intermédiaires (classe 2), 1 500 FCFA, pour les poids lourds, autocars et véhicules à deux essieux (classe 3), 2 500 FCFA. Les poids lourds, autocars et véhicules à trois essieux et plus (classe 4) doivent payer 3 500 FCFA.



YAMOUSA COULIBALY SALUE LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION POUR LE FINANCEMENT DES AMÉNAGEURS

Le vice-président de la Chambre nationale des promoteurs et constructeurs agréés de Côte d'Ivoire (CNPC-CI), chargé de la politique générale et des réformes, Yamoussa Coulibaly, a salué, jeudi 6 février 2025, lors d'un séminaire consacré aux défis du lotissement en milieu urbain, l'engagement du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), à faciliter l'accès aux ressources financières pour les aménageurs fonciers. M. Coulibaly, représentant le président de la CNPC-CI, Siriki Sangaré, a exprimé sa satisfaction face à l'engagement de leur ministère de tutelle et d'une structure bancaire, à soutenir financièrement les opérateurs immobiliers dans les lotissements des sites. Le directeur général de l'Urbanisme et du Foncier, Kra Kouman, a souligné l'importance de ces échanges pour la mise en œuvre des réformes en cours dans le secteur.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale